

ASSEMBLEE DE CORSE

2 EME SESSION ORDINAIRE DE 2020

REUNION DES 24 ET 25 SEPTEMBRE 2020

RAPPORT DE MONSIEUR
LE PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

**SALUTA E SUCIALI - AIUTU A U LIBANU IN SEGUITU A
A SPLUSIONI MURTALI DI U 4 D'AGOSTU DI U 2020
NANTU A U PORTU DI BEIRUT**

**SANTE SOCIAL - AIDE AU LIBAN SUITE A L'EXPLOSION
MEURTRIERE DU 4 AOUT 2020 SUR LE PORT
DE BEYROUTH**

RAPPORT DU PRESIDENT DU CONSEIL EXECUTIF DE CORSE

Ughjettu / Objet : Proposition d'individualisation : Croix Rouge Française : Aide au Liban suite à l'explosion meurtrière du 4 août 2020 sur le port de Beyrouth (30 000 €).

Le Liban a été particulièrement meurtri par l'explosion qui a eu lieu sur le port de Beyrouth le 4 août dernier, faisant 171 morts et plus de 6 000 blessés.

La Collectivité de Corse, en cohérence avec les valeurs culturelles du peuple corse et sa vision d'une Méditerranée fraternelle, souhaite manifester de façon concrète son soutien au peuple libanais.

Le présent rapport a pour objet l'activation du fonds d'urgence humanitaire destiné à « soutenir, porter secours ou assistance aux populations touchées par des catastrophes naturelles ou des situations de crise », institué par la délibération n°20/002 de l'Assemblée de Corse en date du 9 janvier 2020.

Ce fonds permettra à la Collectivité de Corse de mobiliser des crédits pour attribuer une aide au titre de la solidarité avec le Liban.

Il est évident qu'en regard d'une part à l'ampleur des dégâts, d'autre part aux contraintes budgétaires qui pèsent sur la Collectivité de Corse, et enfin aux multiples urgences auxquelles la Corse devra faire face au plan économique et social dès cette rentrée, ce geste financier aura une dimension essentiellement symbolique.

A ce titre, le Conseil exécutif de Corse propose de fixer le quantum de l'aide apportée à la somme de 30 000 €.

Cette somme sera versée à la Croix-Rouge libanaise, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge de Corse délégation territoriale de Corse-du-Sud, dans le cadre de l'appel aux dons lancé par l'organisation suite à l'explosion.

Ce geste représente un témoignage supplémentaire de l'étroitesse des liens qui unissent le peuple libanais et le peuple corse.

Les sommes collectées permettront de distribuer des colis alimentaires et des produits d'hygiène, de financer les activités de « clinique mobile » et l'installation d'abris pour les personnes qui ont perdu leur logement, de fournir des équipements de protection individuelle contre le Covid-19, mais aussi de réparer des ambulances de la Croix-Rouge libanaise, devenues inutilisables.

Il vous est ainsi demandé d'approuver l'individualisation des crédits correspondants inscrits au budget SANTÉ – SOCIAL (programme 5211 – chapitre 934 – fonction 428 – compte 65748) au bénéfice de l'Association nationale de la Croix Rouge Française – Paris, délégation territoriale de Corse-du-Sud (Aiacciu), pour un montant de 30 000 €.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

COLLECTIVITE DE CORSE

Conseil Exécutif

CULLETTIVITÀ DI CORSICA

Cunsigliu Esecutivu

PROPOSITION D'INDIVIDUALISATION

SECTEUR : SANTE SOCIAL

ORIGINE : BP 2020

PROGRAMME : SANTE SOCIAL

N° : 5211 (Fonctionnement)

MONTANT DISPONIBLE : 438 211 €

**Croix Rouge Française, délégation territoriale de Corse-du-Sud (Ajaccio) :
Aide au Liban**

MONTANT A AFFECTER : 30 000 €

DISPONIBLE A NOUVEAU : 408 211 €